

Normandie / Rentrée scolaire : Des économie sur les enfants handicapés et les AVS

Normandie

Rentrée scolaire : Des économie sur les enfants handicapés et les AVS



Cette rentrée scolaire est catastrophique en Normandie pour les enfants en situation de handicap.

Selon la CGT, 70 % des enfants concernés n'auraient pas d'AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) et du coup, les AVS qui avaient auparavant un contrat aidé sont en attente d'affectation, évidemment sans salaire !

La volonté du gouvernement de limiter les contrats aidés en embauchant avec des contrats encore moins payés (moins de 600 € par mois et sans cotisation chômage) aboutit à ce résultat.

En attendant, les anciens contrats aidés ne peuvent même pas s'inscrire à Pôle Emploi car les attestations ne sont faites qu'au compte-goutte car, paraît-il, une seule personne serait dédié à cette tâche pour les 900 contrats de la Seine-Maritime...

Mais à part cela, selon le Ministre, la rentrée s'est bien passée !